

12 à 16 heures de travail par jour

« La vie d'un Copec (contrôleur de pêche), c'est d'abord 12 à 16 heures de travail par jour. Parce qu'un contrôleur doit tout observer sur un navire qui travaille 24 heures sur 24 », prévient Thierry Clot, chef du service pêche au Taaf.

Pas question donc d'écrire un livre durant une marée de deux mois (deux semaines de navigation pour six semaines de pêche). Le Copec dort peu et par tranche de deux heures pour pouvoir mener des multiples missions qui visent à ce que la réglementation soit respectée et à faire avancer les connaissances et le suivi scientifiques sur la ressource halieutique et biologique.

Comptage des mammifères marins, respect de l'environnement, affarouchage des oiseaux, observation d'au moins 15% des lignes remontées, mesures biométriques d'une centaine de légines par jour (sexe, stade de maturité, gonades)... Quand il n'est pas sur le pont, le Copec est à l'usine ou en train de remplir le carnet de pêche. Un document important, puisqu'il établit le tonnage du poisson pêché vif et celui du poisson découpé. Deux chiffres qui permettent par la suite d'établir la redevance que l'armement paiera à l'administration des Taaf.

Et, in fine, au Museum national d'histoire naturel d'émettre un avis sur le total admissible de captures (Tac) dont dépendent les quotas attribués aux différents armements pour la campagne suivante.

Conditions difficiles

Travaillant souvent dans des conditions difficiles (mer démontée, météo, horaires), le Copec n'est employé qu'en CDD à raison de deux marées par an. Deux fois trois mois plus un mois de congé à chaque fois. Il peut donc espérer être rémunéré huit mois dans l'année sur la base d'un salaire net allant de 2 800 à 4 500 euros mensuel.

Encore faut-il qu'il ait les qualités requises : rigueur morale et sens de l'éthique, sens de la psychologie, de la pédagogie et des relations humaines, le Copec doit avoir un minimum de connaissances en matière de biologie marine et avoir bien entendu le pied marin. C'est le minimum pour qu'il puisse s'intégrer à un équipage et développer avec le capitaine d'un navire une relation de travail intelligente et respectueuse.

Ses observations sont également importantes puisqu'elles peuvent influencer l'obtention des quotas de l'année suivante.



Thierry Clot, chef du service pêche aux Taaf : « Un contrôleur doit tout observer sur un navire qui travaille 24 heures sur 24 » (photo Jean-Claude Feing).

Formation

Les candidats au poste de contrôleur des pêches doivent en passer par un entretien et une formation qui se déroule en deux parties. La première (cinq jours) est scientifique et se déroule soit à Paris soit à la Réunion sous la houlette de scientifiques du Museum national d'histoire naturelle. La deuxième concerne la réglementation et la vie à bord (2 à 3 jours). Un troisième module traite de la sécurité.

Si les premiers contrôleurs de pêche ont souvent été des marins de haut niveau un brin aventurier mais toujours sou-

cieux de la préservation de l'environnement, la plupart des candidats sont aujourd'hui de jeunes scientifiques en quête d'un premier emploi.

Les novices sont en général d'abord recrutés comme observateurs de pêche sur des thoniers senneurs qui évoluent entre les îles éparses et le canal du Mozambique dans des conditions relativement plus confortables que dans la ZEE des Taaf. S'ils donnent satisfaction, ils peuvent ensuite partir comme contrôleurs à bord d'un palangrier austral.

JEAN-LUC AUBERT CONTRÔLEUR DES PÊCHES DANS LES TERRES AUSTRALES

« J'étais un gendarme plus qu'autre chose »

Jean-Luc Aubert est contrôleur des pêches dans les Kerguelen depuis 2000. Ancien plongeur-démineur dans la marine, vétérinaire d'un drôle de job, il raconte la vie à bord des palangriers qui ont fini par accepter une autorité dont la mission garantit la qualité de la pêche.



Jean-Luc Aubert devant une caisse de langoustes : « Quand on postule à un job comme ça, on ne sait pas trop où on met les pieds. Mais quand je suis arrivé là-bas la première fois, le 1^{er} avril 2000, j'ai su que ce n'était pas une blague ! » (photo DR).

– Comment êtes-vous devenu Copec dans les terres australes et arctiques françaises et quel a été votre parcours auparavant ?

– Avant d'être Copec, j'étais militaire, plongeur-démineur dans la Marine nationale. J'étais même passé aux Kerguelen avec la Jeanne d'Arc au début des années 90. Et je m'étais dit que jamais je ne viendrais travailler ici. Pour moi, c'était un désert sauvage et froid. Et puis finalement j'ai été le dernier contrôleur des pêches embauché à Paris en 2000 avant que l'administration viennoise s'installe à la Réunion. C'est par le biais d'un camarade de la marine qui était parti sur le sud Kerguelen. On s'est croisé sur un quai, il est passé à la maison, et de fil en aiguille, en discutant, j'ai décidé de quitter l'armée et de devenir contrôleur des pêches. C'était le tout début de la pêche française dans les Taaf, le début des quotas et de la réglementation telle qu'elle existe aujourd'hui.

– Comment voyait-on arriver un Copec à bord à l'époque ?

– Au début, on était perçus comme des cheveux sur la soupe, comme dirait l'autre. A l'époque, les pêcheurs venaient de Terre-Neuve et avaient cette mentalité de la grande pêche. On remplit les cales, on met tout dans le bateau et le reste on verra après. Alors j'étais un gendarme plus qu'autre chose. D'ailleurs je n'ai pas été recruté sur la base de mes connaissances scientifiques, mais beaucoup plus sur ma rigueur militaire.

– Dix ans plus tard, les choses ont-elles changé ?

– Les choses ont carrément évolué. Grâce à cette réglementation qui a été mise en place.

Mais ça n'a pas été facile. Il a fallu rajouter beaucoup de lignes et de paragraphes pour qu'elle colle avec l'activité. La mentalité des capitaines a évolué aussi. Il y a encore quelques réfractaires, mais dans l'ensemble, ils ont compris que ce contrôle était un bienfait pour eux aussi. Toutes les pêcheries du monde commencent à s'intéresser à notre manière de voir les choses. Parce que ces quotas impliquent qu'il y ait du poisson tous les ans. C'est pour ça que ça intéresse.

« Une marée, ça fatigue »

– A quelle genre de difficultés avez-vous été confronté ?

– Sur les palangriers, les équipages ne sont pas franco-français. C'est disparate. Il y avait des Ukrainiens, des Islandais, des Portugais, des Norvégiens... Ça n'avait rien d'évident. Pour eux, avoir un contrôleur des pêches à bord, c'était un peu les empêcher de gagner leur vie correctement. Mais comme j'ai appris la diplomatie en me frottant aux états-majors, ça m'a aidé. Maintenant, il est certain qu'il y a des contrôleurs qui, en trois mois, n'ont pas une parole du capitaine ! Ça, ajouté à la pénibilité du travail et à des prises de tête tous les jours...

– Justement, c'est quoi le quotidien d'un Copec ?

– Quand on part, de la maison jusqu'au retour, c'est boulot, même s'il y a des moments moins tendus, comme dans les périodes de transit entre zones de pêche. Mais bon, comme on a fréquemment des vents de force 7/8, on ne se repose pas non plus. Pour les horaires

c'est H24. Le seul moment où on peut se reposer c'est de 2 heures à 6 heures. Mais c'est plus souvent de 4 à 6 heures. De toute façon, c'est au Copec de s'adapter. Ce serait mal vu de leur dire de tout arrêter pour dormir.

– Une marée, ça ressourçe, ça fatigue, ça vide, ça remplit ?

– Ça fatigue. On a pas forcément l'impression d'être fatigué pendant la pêche, mais sur le chemin du retour, on a un relâchement nerveux. A la maison, il faut une semaine pour récupérer. Après ça dépend de ce qu'on mange. C'est sûr que sur un bateau il manque des choses et qu'il n'y a pas de magasin à côté.

– C'est important le cuisinot à bord ?

– C'est 50% de la vie à bord. C'est le seul moment où on peut parler d'autre chose que de la pêche. Sinon, c'est H24 poisson, poisson.

– Ça ne doit pas sentir la rose à bord ?

– On ne s'en rend plus compte quand on est à bord. C'est quand on est à terre et qu'on retourne sur le bateau. Là, c'est l'horreur. Ça sent le poisson en décomposition, le varech, un mixage que pas beaucoup de gens nous en vient.

« C'est l'appel du large »

– Qu'est-ce qui vous motive à repartir en marée à chaque fois ?

– On se dit toujours quand on revient que c'était la dernière, et puis bon, c'est l'appel du large. C'est marrant. J'ai toujours été habitué à ne pas rester trop longtemps à la mai-

son. Mais avec ce boulot, même si je pars régulièrement, je passe finalement plus de temps à la maison. Disons que quand je suis à la maison, je suis à la maison.

– Si je vous dis Kerguelen, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ?

– Les grands espaces, le calme, la tranquillité. Et puis le froid aussi. Quand on postule à un job comme ça, on ne sait pas trop où on met les pieds. Mais quand je suis arrivé là-bas la première fois, le 1^{er} avril 2000, j'ai su que ce n'était pas une blague !

– Quel est votre pire souvenir ?

– Une voie d'eau sur un palangrier. Heureusement qu'on avait un capitaine valable qui a su gérer la crise.

– Le meilleur ?

– Un des meilleurs, c'est quand j'ai passé dix jours sur Crozet. Mes meilleurs souvenirs de toute façon, ce n'est pas la palangre, mais la pêche à la langouste. A l'époque, on avait le temps de rester une journée à terre. Rester tout seul dans le phare de Saint-Paul ou dehors, au milieu de cette faune et de cette flore... Ça c'était féérique ! Voir de grands mammifères marins aussi. Mais bon, tout se mélange, les bons et les mauvais souvenirs. Pour moi, ça reste attrayant. Parce que de temps en temps, on a des missions scientifiques bien particulières, des protocoles particuliers, des challenges supplémentaires qui donnent du sel.

Vincent PION

DEMAIN :
Les temps héroïques
des Copec



200 à 250 tonnes de légine peuvent être pêchées en une marée. (Photo Nicolas Moiroux)



Jean-Luc Aubert, vétéran des Copec en activité, aux prises avec une légine. (Photo DR)



Il n'est pas rare de croiser de grands mammifères marins lors des marées, comme ici un ban d'orques. (Photo Nicolas Moiroux)



La réglementation de la pêche australe a notamment permis de réduire considérablement la mortalité aviaire, ici des pétrels, lors de la remontée des palangres. (Photo Nicolas Moiroux)

La pêche en chiffres

7. Sept navires appartenant à six armements, constituent la flotte de la pêche australe. Un seul pêche de la langouste. Les autres se consacrent à la légine, pêchée en profondeur à l'aide d'une palangre, une ligne de plus d'1 km dotée de lignes d'hameçons tous les 1, 50 m sur lesquels sont fixés des appâts (calamar ou macreau).

60. Si 10 % des légines pêchées font moins de 60 centimètres, le palangrier doit quitter sa zone de pêche sur recommandation du Copec afin d'épargner les populations juvéniles.

500. Dans les zones de pêche, il est interdit de pêcher dans des fonds inférieurs à 500

mètres. C'est en effet là que les légines juvéniles vont naître et se développer.

5 100. C'est en tonnes le total admissible de capture de légines sur Kerguelen (700 tonnes sur Crozet). A Saint-Paul et Amsterdam, c'est la langouste que l'on pêche à raison de 400 tonnes par an.

200 à 250. C'est à peu près le tonnage moyen qu'un palangrier ramène après une marée de 70 à 90 jours, un palangrier effectuant entre trois et quatre marées par campagne (du 1^{er} septembre au 31 août).

10 à 12. C'est le prix d'achat au kilo de la légine congelée en gros. Ce qui en fait un poisson à haute valeur ajoutée.



Pas toujours évident de se reposer quand on navigue sur les mers australes. (Photo Hugues Vermande)